



LES ATTITUDES DES
JEUNES EN MATIÈRE
D'USAGE NON-MÉDICAL
DES MÉDICAMENTS

*Kevin Emplit
et Christine Guillain*

COMPRENDRE LES
CONSOMMATIONS DE DROGUE
À L'ADOLESCENCE, UN ENJEU
DÉMOCRATIQUE

Christine Barras

LES INTERVENTIONS PROBANTES
EN MILIEU SCOLAIRE: AVANTAGES
ET LIMITES

Edgar Szoc

L'INTERDICTION DE FUMER DANS
LES ÉCOLES: UNE SOLUTION
EFFICACE MAIS À PEAFINER

Nora Mélard

**Prévention et enseignement:
à bonne école?**

UN TRAVAIL DANS UNE OPTIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Prospective Jeunesse est un centre d'étude et de formation, actif dans le domaine de la promotion de la santé, fondé en 1978.

La promotion de la santé a pour but de donner aux individus et aux communautés davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Son ambition est le bien-être global de l'individu, sur les plans physique, mental et social. La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité et ne doit pas être associée exclusivement au domaine médical et curatif.

Notre mission première est de prévenir les consommations problématiques et les dépendances liées aux produits psychotropes ou aux écrans chez les jeunes. Nous mettons notre expertise au service des équipes qui souhaitent construire un projet de prévention au sein de leur institution, mais aussi de toute personne rencontrant des questions ou des difficultés en lien avec la consommation de produits psychotropes ou des écrans.

Notre approche de prévention ne vise pas à empêcher les jeunes d'entrer en contact avec les produits psychotropes ou les écrans, mais bien à les aider à mobiliser les ressources qui leur permettront de prendre en main leur santé, d'être acteurs.trices de leur bien-être et ainsi d'éviter de développer des consommations problématiques et des dépendances.



Drogues, Santé, Prévention est la revue trimestrielle de Belgique francophone sur les usages de drogues. Elle constitue un outil de travail destiné aux professionnels du social et de la santé en quête de compréhension de ce phénomène (promotion de la santé, toxicomanie, jeunesse, scolaire, santé mentale, aide à la jeunesse, travail social...).

Publiée par Prospective Jeunesse, elle s'inscrit dans une vision de promotion de la santé. Elle permet au lectorat d'exercer un regard critique, complexe et curieux sur les usages de drogues, d'enrichir sa posture professionnelle et d'identifier des pistes d'action.



Editeur responsable

Guilhem de Crombrughe

Rédacteur en chef

Edgar Szoc

Comité d'accompagnement

Christine Barras,
Line Beauchesne, Marc Budo,
Elodie Della Rossa,
Christel Depierreux,
Manuel Dupuis,
Jean-Sébastien Fallu,
Sarah Fautré, Damien Favresse,
Sabine Gilis, Sarah Hassan,
Michaël Hogge, Alexis Jurdant,
Elise Robaux, Patricia Thiebaut,

Ont collaboré à ce numéro

Monika Michalik

Illustrations

In-graphics.be

Impression

Nuance 4, Naninne

Graphisme et mise en page

In-graphics.be

Les articles publiés reflètent les opinions de leurs auteurs mais pas nécessairement celles de Prospective Jeunesse. Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources. Ni Prospective Jeunesse, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci, n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette revue.

Table des matières

4

Comprendre les consommations de drogue à l'adolescence, un enjeu démocratique

Christine Barras

11

L'interdiction de fumer dans les écoles: une solution efficace mais à peaufiner

Nora Mélard

14

Consommation, sexes et âges en chiffres

18

Les attitudes des jeunes en matière d'usage non-médical des médicaments

Kevin Emplit
et Christine Guillain

9

Les interventions probantes en milieu scolaire: avantages et limites

Edgar Szoc



16

Prévention par les pairs: le dur art de durer

Edgar Szoc

22

Bibliographie

Edgar Szoc

– *Edito* –

Prévention et enseignement: à bonne école?

Dans son livre *L'école: bonne à tout faire?*, l'enseignant Pierre Waaub dénonçait, voici quelques années, l'inflation des demandes adressées à l'institution scolaire – à qui étaient sans cesse confiées de nouvelles missions excédant son « cœur de métier », depuis l'éducation à la citoyenneté jusqu'à – ce fut évoqué jadis – l'apprentissage du permis de conduire.

Nul doute que pour une partie importante du corps enseignant, les activités de prévention et de promotion de la santé font partie de ce fardeau excessif, alourdissant inutilement leurs tâches et transformant leur métier en une version pédagogique de Rémy Bricka. Or, nombre de recherches attestent que le lien entre le travail pédagogique et celui sur le bien-être ne doit pas s'envisager sous l'angle d'un arbitrage, mais plutôt d'une complémentarité. Le travail sur les compétences psychosociales, par exemple, qui est transversal par nature, donne des résultats positifs tout autant du point de vue strictement scolaire que sur le plan de la santé, en développant des facteurs sous-jacents essentiels tels que la confiance en soi.

En outre, comme le regrette dans ce numéro, Dimitri Jamsin, le directeur de l'école Saint-Luc, « S'il y a un aspect du décret Missions où il serait nécessaire de progresser, c'est celui de l'éducation à la santé! ». Si les plusieurs vagues de l'enquête PISA ont salutairement mis en évidence le caractère particulièrement inégalitaire de l'enseignement de la fédération Wallonie-Bruxelles sur le plan des compétences et des acquis d'apprentissage (en lecture, écriture, mathématiques et sciences), de telles comparaisons internationales n'existent malheureusement pas en termes de bien-être à l'école, de prévention et de promotion de la santé. Nul doute, hélas, que les résultats en seraient tout aussi accablants et pointerait un cumul des inégalités de santé et des inégalités scolaires.

Les différents projets découlant du Pacte d'excellence, qui rassemblent les – nombreux – acteurs du système scolaire constituent un projet ambitieux de rénovation de l'école, offrant un espoir un peu plus partagé qu'auparavant de déboucher sur autre chose qu'une énième réforme cos-

métique. Il n'est pas complètement naïf d'espérer que, cette fois-ci, les changements législatifs se manifestent également par de véritables transformations dans le réel. Ce sera notamment le cas en matière de réorganisation du calendrier scolaire, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans d'un prochain numéro consacré aux « temps de vie des jeunes ».

Si le processus du Pacte est déjà bien entamé, il n'est pas trop tard pour que les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé s'en emparent plus vigoureusement dans le but de faire de l'école et des enseignants de véritables adultes-relais, acteurs de la santé de tous, et d'intégrer plus profondément le travail pédagogique et l'attention au bien-être. Le corps enseignant pourrait alors s'apercevoir que si l'école n'est certainement pas bonne à tout faire, elle fera d'autant mieux ce qu'elle se donne comme objectif premier qu'elle travaillera en complémentarité avec les différents acteurs de la promotion de la santé et s'en appropriera les principes.

Edgar Szoc

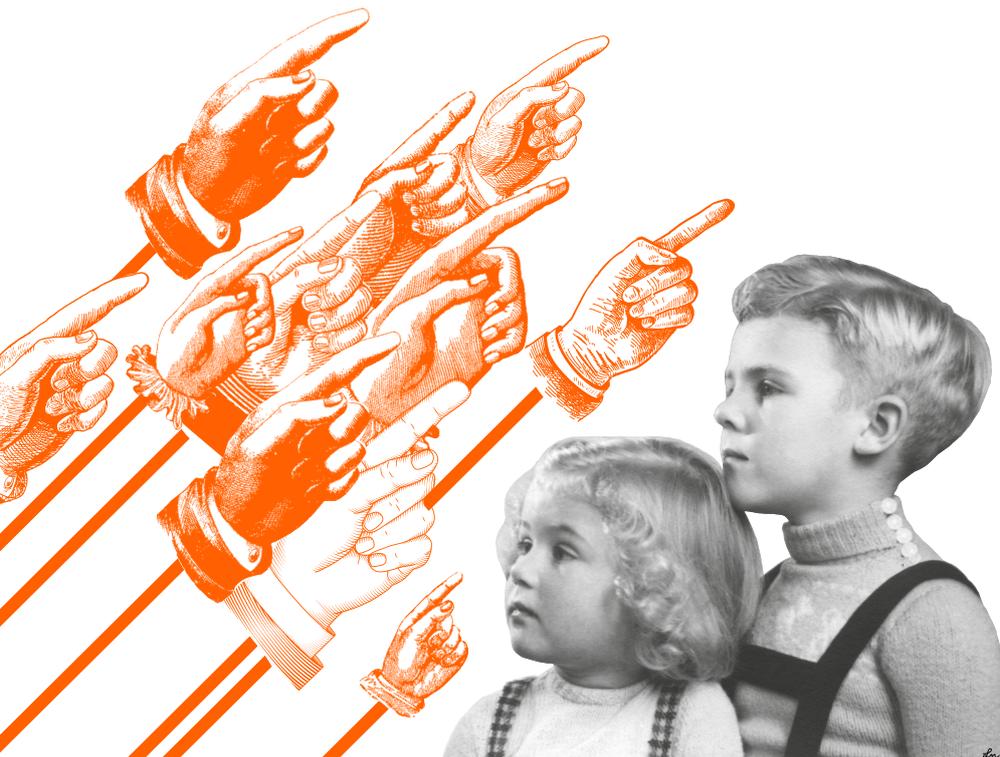


Christine Barras – Docteur en linguistique, ancienne chercheuse et intervenante en sciences psychopédagogiques et en santé publique, membre associée du GIRSEF (Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'enseignement et la formation)

Comprendre les consommations de drogue à l'adolescence, un enjeu démocratique

La rencontre des plus jeunes avec les produits psychotropes, licites ou illicites, est source de conflit avec les éducateurs, qu'ils soient enseignants ou parents. Pour parer aux dangers réels ou supposés qu'ils impliquent, l'adulte souhaite outiller le jeune d'une façon efficace pour lui permettre d'éviter certains pièges. Mais face à une indolence jugée irresponsable, il est pris par un sentiment d'urgence. Il exige que tout s'arrête, et pour y parvenir s'en remet à ce que la tradition met à sa disposition, des arguments faits de paroles définitives, de lieux communs qui semblent frappés au coin du bon sens. Faire peur, faire honte ou faire la morale : cette démarche se situe en dehors du jeu démocratique dans le sens qu'elle empêche le débat et rend un jugement avant même une ébauche de dialogue.

Lorsque l'éducateur réagit face à une consommation de tels produits, il se heurte à deux écueils, le premier qui est la recherche d'une solution expéditive, le second celle





d'un coupable qui ferait office de bouc émissaire (des fréquentations douteuses, un quartier difficile, une école ou des parents jugés laxistes ou trop sévères...). Prendre le temps de réfléchir est un premier pas pour y remédier, en s'interrogeant sur l'articulation qui se noue entre l'environnement du jeune, la perception qu'il en a, et les réactions légitimes, mais pas forcément pertinentes, d'un adulte qui s'inquiète ou qui se fâche.

L'école, les parents, et le jeune fumeur de cannabis

Imaginons un adolescent d'une quinzaine d'années puni pour avoir apporté du cannabis à l'école, et les réactions variées qui s'ensuivent, de la part des acteurs de l'école, de la famille et du jeune lui-même. S'il fréquente une école où ce genre de fait est récurrent, les réactions ne seront pas les mêmes que s'il fréquente un établissement où cette transgression est vécue comme un coup de tonnerre. Elles vont différer si l'école est prête à analyser ouvertement ce qui se passe ou si le phénomène reste tabou. Dans tous les cas, l'événement ne peut rester impuni : il met en échec la mission de l'école, ses valeurs, sa pédagogie. L'école, qu'elle soit élitiste ou dite « à problèmes », adopte une position qui va de la banalisation à la diabolisation, de la négation à l'épinglage, de la réprobation pure à la recherche de sens. La différence de traitement va dépendre de son intérêt à préserver (ou à construire) sa réputation, du soin qu'elle apporte aux élèves et à leur histoire, de son rôle auprès des familles, de la pondération qu'elle dresse entre le souci de la personne et celui du groupe.

Quant aux parents, ils peuvent rejeter la faute sur l'institution, insistant sur la responsabilité d'une école laxiste ou dépassée qui manque à son devoir de protection. Souvent, ils se sentent démunis face à un adolescent

qui échappe à leur contrôle et qui n'est plus pour eux un enfant sans mystère. Ils s'en prennent alors à eux-mêmes, se sentant coupables de « n'avoir rien vu venir ».

L'adolescent peut nier, même s'il est pris sur le fait. Ou alors, déclarer que c'est la première fois, qu'il fait comme les autres, qu'il en a besoin pour oublier ses problèmes. Il peut s'effondrer ou en rire, passant pour un « caïd » aux yeux de ses camarades. L'éventail des possibilités est large. Des sanctions sont demandées et les avis divergent : certains exigent l'exclusion d'une « pomme pourrie » risquant de contaminer des innocents, d'autres souhaitent tirer profit de cet épisode pour sensibiliser la communauté à ce qui peut toucher chacun des élèves. Les discours sont plus ou moins virulents si le jeune est un bon élève ou pas, si son parcours est lisse ou chaotique, si la famille collabore avec l'école

Les discours sont plus ou moins virulents si le jeune est un bon élève ou pas, si son parcours est lisse ou chaotique, si la famille collabore avec l'école ou garde ses distances.

ou garde ses distances. L'élève bénéficiera d'une seconde chance ou sera exclu.

L'effet escompté est de dissuader l'élève de recommencer ou, s'il est exclu de l'école, de

dissuader ses comparses d'agir de la même façon. Les adultes souhaitent transformer l'épisode en bonne leçon, utile à l'élève puni et à l'ensemble du groupe. L'école s'attend à ce que les parents soient désormais plus attentifs aux agissements de leur adolescent. Les retombées devraient être positives sur les résultats scolaires également. Bref, la suite logique serait de rétablir un supposé ordre initial, dans une perspective qui semble frappée au coin du bon sens. Mais la situation n'est pas aussi linéaire. Elle ne se résume pas à un calcul mathématique selon lequel il suffirait de supprimer l'objet perturbateur (la cigarette, le jeu vidéo, le joint de cannabis ou le verre d'alcool), voire l'individu gênant (le jeune qui transgresse), pour que le climat s'apaise et que soit rétabli un ordre fantasmé.

Prendre du temps pour comprendre

Pour comprendre les motivations des jeunes à consommer un produit psychotrope, le modèle des jeux de Roger Caillois (1967) garde sa pertinence aujourd'hui, notamment à propos des jeux vidéo¹. Toute consommation de psychotrope est susceptible d'offrir une dimension ludique, qu'il s'agisse d'un jeu « joyeux » ou d'un jeu « tragique ». Roger Caillois définit une typologie à partir de ce que ressent la personne lorsqu'elle joue, à l'aide de quatre indicateurs.

- L'*agon* est l'esprit de compétition, qu'il s'agisse de vaincre un adversaire ou de surmonter ses propres limites (bagarre, boxe). Les situations stressantes comme les examens ou les compétitions sportives, ou encore l'envie de séduire, de réussir, offrent un terrain favorable à la prise de drogues (dont l'alcool ou les médicaments) pour se désinhiber, se donner du courage, surtout lorsque l'on souffre d'une image de soi déficiente. L'enjeu est de mettre toutes les chances de son côté en diminuant ou supprimant ce qui pourrait désavantager.
- L'*alea*, « dé » en latin, est la chance, le hasard. Toute compétition comporte une part d'arbitraire : ce ne sont pas toujours les meilleurs qui gagnent, ni les plus mauvais qui perdent (comme dans « pile ou face »). Cette part de hasard pimente l'aventure, qu'il s'agisse d'un événement collectif ou d'une prise de risque autre, d'un défi que l'on se pose. « Sur un malentendu, cela peut marcher ! ». Cette réplique célèbre² parle des avantages à se lancer dans une opération de séduction, même si tout semble perdu d'avance. Dans un registre plus dramatique, une prise de

1. CAILLOIS R. (1967), *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard ; VALLEUR M. (2007), « Jeu, recherche de sens, et addiction », *Psychotropes* vol. 13, n° 3, p. 13-25.

2. *Les bronzés font du ski*, comédie de Patrice Leconte, 1979.



risque extrême équivaut à s'en remettre au jugement de Dieu, comme dans les conduites ordaliques où l'individu joue « à la roulette russe ».

- La *mimicry* (mimétisme) est le simulacre, le « faire comme si ». Elle représente la mise en scène, le spectacle (jouer à la poupée, théâtre). Les jeux vidéo, notamment les jeux de rôle, créent une vie construite à sa guise, avec des promotions et des gains qui stimulent l'intérêt. Ils peuvent s'inscrire dans une pathologie comportementale par un surinvestissement lié à des phases existentielles difficiles³. Le verre que l'on boit ou le joint que l'on partage participent eux aussi à une mise en scène qui va permettre pendant un moment de se sentir autre (ou véritablement soi-même), plus libre, plus joyeux ou plus sociable, libéré des faiblesses habituelles.
- L'*ilinx* (vertige) est la griserie, la sensation intense de perte d'équilibre et de contrôle (balançoire, ski). L'ingestion rapide d'alcool est connue dans les milieux festifs, pour ressentir le plus tôt possible les effets de l'ivresse ou pour relever un défi. Comme la pratique intensive du sport ou les paris, les produits psychotropes génèrent des sensations fortes.

Comme les jeux, les drogues prises en groupe provoquent « la création artificielle [...] des conditions d'égalité pure que la réalité refuse aux hommes⁴ ». Boire entre copains, fumer après l'école, autant de gestes ordinaires qui renforcent l'appartenance à un collectif et marquent l'entrée dans la vie adulte. Le hasard participe à un effacement des inégalités dans les défis et les prises de risque. Dans les jeux vidéo, il est annulé par des lois rigoureuses qui, contrairement à ce qui se passe dans la vraie vie, font que les meilleurs

gagnent s'ils suivent strictement les règles. À cet égard, les jeux vidéo sont justes, ce qui contribue à leur succès.

Le modèle des jeux apporte des nuances dans la compréhension des consommations des jeunes, certaines étant dangereuses et d'autres récréatives, certaines venant combler une faille narcissique et d'autres permettant de tester de nouvelles sensations. Les réponses des adultes doivent par conséquent être nuancées aussi. Il en va de la crédibilité d'une institution qui se veut juste, et qui doit certes sanctionner pour faire respecter un cadre,

Il s'agit toujours de traiter des élèves de manière égale sans les traiter de manière identique.

mais par des actes dotés d'une « dimension considérante », chaque élève étant unique, en maniant avec tact et dextérité « les principes d'égalité et de proportion car il s'agit toujours de traiter des élèves de manière égale sans les traiter de manière identique », comme des sujets de droits⁵.

La difficulté d'accepter le discours de l'autre

En mettant en exergue le produit incriminé et les représentations négatives qui s'y rattachent, la réaction des éducateurs se construit dans une démarche de procès, avec recherche d'une preuve et d'un coupable. Elle tient pour acquis que le comportement incriminé est irrationnel et qu'en parlant à la raison, au sens du devoir, à la fierté, il est possible de faire changer l'autre. Or, en misant sur la rationalité, l'adulte ne comprend pas que les motivations du jeune s'enracinent ailleurs.

Les dialogues de sourds à propos d'objets conflictuels révèlent l'impossibilité d'entrer dans les représentations de l'autre. Ils sont alimentés par les deux parties, qui toutes deux pensent avoir raison. Ce qui est faux pour le

premier est vrai pour le second. Du point de vue du jeune, les représentations de l'adulte vis-à-vis du cannabis sont exagérément dramatiques et injustes, puisque l'alcool est toléré alors que c'est une drogue qui cause beaucoup plus de dégâts et de morts que le cannabis. Inversement, du point de vue de l'adulte, les représentations du jeune vis-à-vis du cannabis sont exagérément optimistes puisque la littérature scientifique parle des risques pour la santé, surtout lorsque le produit est consommé d'une façon précoce, et que la substance est interdite et met le consommateur en danger d'un point de vue légal.

Pour observer une attitude constructive face aux consommations de drogues, les deux approches sont à prendre en considération, dans le sens qu'elles ne doivent être ni moquées ni balayées d'un revers de main. Il serait caricatural d'opposer d'un côté les représentations erronées et de l'autre un savoir authentique, parce que si les deux conceptions du monde s'opposent, elles se superposent partiellement. La vérité de chacune des parties est liée à des expériences, à des capacités qui sont à découvrir, de façon à créer des ponts, à tisser des complémentarités. Ne pas considérer l'autre comme un « idiot » culturel, et ne pas se considérer comme le détenteur d'une vérité universelle, tels sont les deux principes qui doivent guider les éducateurs.

Faire peur ou informer

Pour l'adulte, l'adolescent est un personnage énigmatique, ironique, décalé mais également attachant. Lui parler est une tâche délicate, parce que le sens ou la charge émotionnelle des mots ne sont pas les mêmes pour les deux générations. Le mot « cannabis » illustre bien ce clivage, à la fois synonyme de mise en danger et de réunions entre copains ou soulagement d'un stress, réponse à un « ici et maintenant » jouissif ou douloureux. L'appel constant à la préparation de sa vie future, conjugué à un présent scolaire contraignant, contribue à une augmentation de ce stress

3. VALLEUR M. (2009), « Entretien avec Marc Valleur », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 77, n° 3, p. 55-64.

4. CAILLOIS, op. cit., p. 60.

5. PRAIRAT É. (2013), *La morale du professeur*, Paris, PUF, p. 109.



et rend indispensable le « temps d'à-côté », celui des soirées ou des jeux, des défis et des expérimentations où l'on est entre pairs, avec « l'oubli de l'avenir⁶ ».

Le recours à la peur est fréquemment utilisé pour sensibiliser aux risques encourus en cas de comportements jugés dangereux. Au sujet de son effet dissuasif, la littérature est partagée⁷, le plus souvent franchement hostile, dénonçant même des effets pervers. Les campagnes de prévention centrées sur la peur suscitent des stratégies défensives pour juguler cette peur, alors que le but est de juguler le danger. Les jeunes (mais pas uniquement eux) en tirent des arguments à la fois logiques et pleins de mauvaise foi pour ne pas changer. « Fumer est dangereux, mais pas pour moi puisque je compense par une nourriture saine ». « Je fume du cannabis, mais toi tu bois de l'alcool, c'est pire... ». En outre, les effets peuvent être contre-productifs : l'expérience de la peur permet de sentir qu'on existe⁸.

Pour favoriser une peur « saine », professionnels et parents sont demandeurs de savoirs objectifs (connaissance des produits, de la législation et des effets négatifs sur le corps) qui, selon eux, feraient obstacle aux comportements à risque. Mais si les questions des jeunes sur les drogues portent en apparence sur des faits concrets et objectifs (« Quelles différences entre les drogues ? » ; « Le cannabis est-il plus dangereux que l'alcool ? » ; « Quelle est la dose à ne pas dépasser ? »), elles cachent d'autres questions plus importantes à propos du sens de la vie,

du plaisir, du devoir, de l'avenir de la société. En y répondant à la lettre, les éducateurs passent à côté de l'essentiel. D'ailleurs, les adultes qui se posent les mêmes questions factuelles s'interrogent eux aussi sur leur rôle, leur responsabilité, sur la façon d'être de meilleurs interlocuteurs pour des adolescents en plein bouleversement. Les questions sur les produits sont des questions-prétextes qui offrent un intérêt de connaissance orienté vers la pratique, alors que les autres, à portée philosophique, ont une portée éducative.

La théorie de l'escalade

La théorie de l'escalade (*gateway theory*⁹), appelée aussi théorie de la porte d'entrée¹⁰ (Marie et Noble, 2015), s'est généralisée à propos des drogues dans les années 1980, alors que notre société assistait à une paupérisation de la population toxicomane accompagnée d'un durcissement des discours sécuritaires. Cette théorie est alimentée par un imaginaire fondé sur la fascination. La « descente aux enfers » est prisée par les médias comme, par exemple, le roman à succès *Moi, Christiane F.*, récit d'une héroïne au destin tragique. Les fumeurs de joints ne s'y retrouvent pas, leur propre consommation paraissant anodine en comparaison. Ou encore, ils sont captivés par un monde glauque qui vient combler une faille identitaire : des jeunes mal dans leur peau, ne sachant pas qui ils sont, préfèrent endosser une identité de « toxicomane » plutôt que de n'en avoir aucune¹¹. Cet enfermement identitaire offre des bénéfices secondaires pour l'élève, qui a l'impression de savoir qui il

est, et pour l'éducateur, qui peut mettre des mots sur la raison d'une dérive scolaire. Mais il provoque l'essoufflement d'un processus éducatif qui devrait prendre son ancrage dans la confiance, et non s'appuyer sur des certitudes à la fois confortables et mortifères.

Coluche, dans un sketch célèbre, fait parler un père alcoolique qui met en garde son fils et la « pente savonneuse » dans laquelle il s'est engagé : « Aujourd'hui, c'est un petit verre qu'il te faut, mais demain tu en fumeras tout un paquet ! ». Cette façon de prédire le pire est ancienne, comme le proverbe « Qui vole un œuf, vole un bœuf » attesté dans l'Écclésiaste. Elle repose sur ce que Chapman et Chapman (1959) ont appelé « l'inversion des prémisses »¹² : si tout consommateur d'héroïne a probablement consommé du cannabis dans sa jeunesse, la consommation de cannabis à douze ou quinze ans ne présage pas d'un recours obligé à l'héroïne, à moyen ou à long terme.

Vouloir éradiquer la « bactérie »

Dans le champ scolaire, l'attitude observée contre les élèves jugés subversifs procède en grande partie d'une vision pasteurienne selon laquelle il faut dépister, soigner, puis éradiquer. Historiquement, la lutte contre les bactéries consistait à aérer les maisons, à se laver et à laver son linge, à créer des espaces distincts pour se nourrir ou pour dormir, pour les humains et pour les animaux, pour les malades et les personnes en bonne santé. Actuellement, le danger à éradiquer se cache partout, même dans l'invisible, nous poussant à désinfecter ce qui semble propre pour éviter d'être piégé à notre insu. À ce besoin d'hygiène correspond un désir de maîtrise : dans le champ éducatif, l'école comme les parents souhaite se prémunir au maximum des dangers qui viendraient menacer le parcours scolaire ou

6. LE GARREC S. (2011), « Le temps des consommations comme oubli du présent », *Psychotropes*, vol. 17, n° 2, p. 17-38.

7. GALLOPEL-MORVAN K. (2006), « Peur et persuasion sociale : état de l'art, limites et voies de recherches », *Recherches et application en marketing*, vol. 21, p. 41-60 ; BLONDÉ J., GIRANDOLA F. (2016), « Faire appel à la peur pour persuader ? Revue de la littérature et perspectives de recherche », *L'Année psychologique*, vol. 116, n° 1, p. 67-103.

8. BARRAS C. (2014), *On est trop sérieux à quinze ans. Des jeunes parlent de la mort, de la vie et de l'amour*, Vevey, L'Aire.

9. NKANSAH-AMANKRA S., MINELLI M. (2016). « 'Gateway hypothesis' and early drug use: additional findings from tracking a population-based sample of adolescents to adulthood », *Preventive medicine reports*, vol. 4, p. 134-141.

10. MARIE N., NOBLE F. (2015), « La théorie de la porte d'entrée : enfin des arguments expérimentaux ? », *Le courrier des addictions*, vol. 17, n° 4, p. 24-25.

11. BARRAS C. (2015), « Que faire des pommes pourries dans une école ouverte à tous ? », in MANÇO A. (dir.), *Pratiques pour une école inclusive : agir ensemble*, Paris, L'Harmattan, p. 123-144.

12. CHAPMAN L. J., CHAPMAN J.-P. (1959), « Atmosphere effect re-examined », *Journal of Experimental Psychology*, vol. 58, p. 220-226.

l'épanouissement personnel de leur rejeton. L'adolescent ne s'inscrit pas forcément dans ce cadre pourtant construit « pour son bien ». Les élèves récalcitrants sont dès lors jugés ingrats, et s'ils se font exclure, « c'est qu'ils l'ont bien cherché ».

Pour conclure...

Au lieu d'être obnubilés par « l'offre », ce qui est en vente et à la disposition du public, les éducateurs devraient se pencher sur la « demande », c'est-à-dire le pourquoi des consommations de produits psychotropes. L'adulte qui s'adresse à l'adolescent a souvent l'impression pénible de prêcher dans le vide. Son discours risque effectivement d'être ignoré, voire moqué, pendant une période souvent qualifiée de « crise », mais il va rejaillir plus tard, une fois cette étape franchie. « Le lien aux parents est celui par lequel l'enfant intériorise le rapport à la règle, le sentiment d'obligation, non comme une simple restriction de sa liberté, mais comme un gain par acquisition de compétence¹³ ». Pour y parvenir, à la maison comme à l'école, l'éducateur doit accepter que sa mission comporte un aspect ingrat fait de répétitions, de sentiment d'inutilité, mais qui constitue malgré toutes les embûches un tremplin nécessaire vers l'âge adulte. Une attention chaleureuse accompagnée d'exigences fortes réunit les ingrédients favorables à une responsabilisation du jeune, donc à un choix de vie réfléchi. Cette démarche, que Diana Baumrind¹⁴ inscrivait dans le style éducatif « autoritatif », décrit un processus d'éducation « transformatoire » et témoigne d'un ancrage démocratique fort, pour construire, avec l'autre, une solution spécifique.

Le tableau suivant synthétise dans la colonne de gauche, les retombées d'une attitude répressive et frileuse et, dans la colonne de droite, l'évolution attendue.

Démocratie mince	Démocratie forte
Empêcher le débat	Favoriser le débat
Causalité unique	Causalité multiple
Centrée sur le produit	Centrée sur le contexte
Défiance	Confiance
Contraindre	Émanciper
Déterminisme	Changement possible

Tableau : Une nouvelle grammaire démocratique (d'après Thésée, Carr et Potwora), 2015, p. 367¹⁵

Au lieu de voir un jeune en train de se perdre, il faut prendre le temps de se demander ce qu'il cherche, quel vide ou quel besoin il comble par un produit. Ensuite, chaque partie doit entendre le raisonnement de l'autre pour dépasser les vieux clichés qui encombrant et faire émerger un discours autre. Ce processus est celui d'une alphabétisation démocratique, qui se construit dans le microcosme de la classe et de la famille pour rejaillir à une échelle plus vaste, celle du citoyen inscrit dans une société.



13. COUTERON J.-P. (2009), « Grandir parmi les addictions, quelle place pour l'éducation ? », *Psychotropes*, vol. 15, n° 4, p. 11.

14. BAUMRIND D. (1991), « The influence of parenting style on adolescent competence and substance use », *Journal of Early Adolescence*, vol. 11, n° 1, p. 56-95.

15. THÉSÉE G., CARR P. R., POTWORA F. (2015), « Le rôle des enseignants dans l'éducation et la démocratie : impacts d'un projet de recherche sur la perception des futurs enseignants », *Mc Gill Journal of education*, vol. 50, n° 2-3, p. 363-387.

Edgar Szoc

Les interventions probantes en milieu scolaire : avantages et limites

Depuis le début des années 2000, s'est développée dans l'élaboration des politiques publiques une tendance à s'inspirer des protocoles de recherche en médecine pour produire des *evidence-based policies*, soit des politiques fondées sur des données factuelles, reposant sur des expérimentations à large échelle selon le modèle des tests en double aveugle. Si ces expériences permettent d'asseoir l'efficacité des programmes de prévention, elles courent également le risque d'en brider la créativité et de contraindre à l'excès les organisations chargées de les mettre en œuvre.

La tendance – les détracteurs diraient « la mode » – a d'abord touché les politiques économiques, en particulier en matière d'emploi et de lutte contre le chômage, mais elle s'est rapidement étendue à l'ensemble des politiques publiques¹, avec l'avantage de donner à celle-ci l'aspect de l'objectivité scientifique et de fournir au personnel politique des garanties quant à l'effectivité et la rentabilité des investissements publics.

Ainsi, le portail des bonnes pratiques de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT/EMCDDA) recense et évalue pas moins de 24 approches et programmes de prévention scolaire (depuis la prévention par les pairs jusqu'au développement des compétences psychosociales, en passant par des programmes de télémédecine) menés dans différents pays de l'Union européenne et ayant fait l'objet d'analyses approfondies de leurs résultats et d'évaluation de leur efficacité². Les conclusions qui en sont tirées en termes d'efficacité sont les suivantes :

- Les interventions doivent s'attaquer aux déterminants plus larges des comportements à risque et impulsifs plutôt

qu'à la consommation de drogue de manière isolée.

- La plupart des interventions de prévention dans les écoles visent à avoir un impact sur l'ensemble des élèves et du personnel. Parmi celles qui sont validées par des études probantes, figurent les programmes de prévention universelle fondés sur des données probantes et axés sur le développement des compétences sociales et des aptitudes au refus, des aptitudes à prendre des décisions saines et la correction des perceptions normatives erronées concernant la consommation de drogues ; les politiques scolaires concernant la consommation de substances ; et les interventions visant à développer un environnement éducatif protecteur et stimulant, propice à l'apprentissage et établissant des règles claires sur la consommation de substances.
- D'autres approches susceptibles d'être bénéfiques recourent à des événements ou des interventions impliquant les parents et l'utilisation d'approches par les pairs³.

L'ensemble de ces recherches et évaluations portant sur les programmes de prévention (au-delà du seul monde scolaire) ont été formalisées dans un « Manuel à destination des décideurs politiques, des faiseurs d'opinion et des responsables politiques » publié par l'OEDT en 2019 et récemment traduit en français. Il constitue un excellent point d'appui pour plaider en faveur des politiques de prévention, notamment à l'école, où ce sont les modules de développement des compétences psycho-sociales qui sont particulièrement mises en avant : « Les actions de développement des compétences personnelles et sociales sont généralement mises en œuvre dans le milieu scolaire. Les preuves de leur efficacité sont bonnes. Ces actions permettent aux enfants d'acquérir des compétences qui les aideront à faire face

1. Voir BARON J., « A Brief History of Evidence-Based policy », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 678(1), 2018.

2. Les programmes et des évaluations de ceux-ci peuvent être consultés sur le site de l'EMCDDA : <https://bit.ly/3GTD8uy>. Il est intéressant de noter que ce répertoire reprend également de nombreux autres programmes de préventions – et leur évaluation –, menés dans d'autres environnements de vie ou auprès d'autres publics cibles (notamment familles, jeunes, femmes, minorités ethniques, prisons, milieux festifs, etc.)

3. Voir <https://www.emcdda.europa.eu/best-practice/briefings/schools-and-colleges.en>.

à diverses situations de la vie quotidienne. Elles favorisent le développement de compétences sociales générales et se réfèrent aux croyances et attitudes normatives à l'égard des substances et des comportements liés aux substances⁴ ». Une série de conditions doivent toutefois être remplies pour que les programmes mis en œuvre soient couronnés de succès. Les évaluations ont en effet montré que les actions les plus efficaces :

- sont mises en œuvre par des enseignants formés, qui utilisent des méthodes interactives pour transmettre le contenu ;
- sont principalement axées sur le développement des compétences, en particulier les compétences d'adaptation et les compétences personnelles et sociales ;
- font généralement partie de l'enseignement au cours des premières années d'école et font participer activement les élèves ;
- consistent en une série de sessions ;
- renforcent les compétences des enseignants en matière de gestion de classe et soutiennent la socialisation des enfants, afin qu'ils puissent assumer avec succès leur rôle d'élèves⁵.

De manière plus générale, le Manuel propose un tableau de « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas » en matière de prévention scolaire (voir Tableau 1).

Tableau 1 :

Prévention en milieu scolaire : ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas

Ce qui fonctionne	Ce qui ne fonctionne pas
Mise en œuvre et structure	
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes interactives • Leçons très structurées et travail de groupe • Suit un programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes didactiques telles que les cours magistraux • Discussions non structurées et spontanées • Confiance dans le jugement et l'intuition des enseignants
Mise en œuvre assurée par un animateur/enseignant formé	Les données probantes pour les programmes de prévention menés par les pairs par rapport à ceux menés par les adultes sont faibles
Mise en œuvre effectuée au travers de 10 à 15 séances hebdomadaires	Toute activité indépendante et unique
Programmes à composantes multiples	Les données probantes relatives à l'intérêt des séances de rappel au cours des années successives sont faibles
	Affiches et brochures
Contenu	
Prise de décision, communication et compétences de résolution des problèmes	Accroître les connaissances des étudiants en leur exposant les faits relatifs à des substances spécifiques, ce qui peut simplement faire d'eux des consommateurs plus avertis
Relations avec les pairs et compétences personnelles et sociales	Les témoignages d'anciens consommateurs de drogues peuvent finir par dépeindre la consommation de drogues sous une lumière séduisante ou sensationnelle
Efficacité personnelle et affirmation de soi	Se concentrer uniquement sur l'affirmation du respect de soi
Compétences de résistance aux drogues et renforcement des engagements personnels contre l'abus de drogues	Dépistage des drogues aléatoire
Renforcement des attitudes et normes antidrogue	Tactiques et histoires visant à susciter la peur qui exagèrent et déforment les dangers associés à la consommation de substances et contredisent souvent le vécu réel des étudiants et de leurs pairs
Soutien aux habitudes d'études et à la réussite scolaire	

Source : EMCDDA, 2019.

4. EMCDDA, *Programme européen de formation en matière de prévention – Un manuel à destination des décideurs politiques, des faiseurs d'opinion et des responsables politiques dans le domaine de la prévention de la consommation de substances fondées sur des données scientifiques*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019, p. 54. Disponible sur : <https://bit.ly/3JNG5P4>.

5. EMCDDA, *op. cit.*, p. 54.

Si cette « mode » des « politiques fondées sur des données factuelles » présente l'avantage de rassurer le personnel politique quant à la rentabilité des investissements que l'État pourrait consentir en matière de prévention, notamment en milieu scolaire, elle emporte néanmoins certains risques sur lesquels il serait regrettable de fermer les yeux. La machinerie de recherche nécessaire à attester le caractère « probant » d'un programme est en effet extrêmement lourde et coûteuse. Elle

favorise dès lors des acteurs d'une certaine taille, et donc la concentration du secteur de la prévention, au détriment de la pluralité des approches. À terme, elle pourrait mener à freiner la créativité et la réactivité face à l'émergence de nouvelles problématiques : les pouvoirs publics seront en effet plus enclins à financer des projets dûment – et souvent internationalement – certifiés plutôt que des initiatives locales trouvant leur sens dans des réponses à des demandes spécifiques.

Nora Mélard – Assistante à la Faculté de santé publique (UCL)

L'interdiction de fumer dans les écoles : une solution efficace mais à peaufiner





Le tabac : ce vieux problème d'actualité

Le tabac tue jusqu'à un consommateur sur deux¹. En 2015, on l'estimait être responsable de 6,4 millions de morts dans le monde². L'adolescence est une période qui se caractérise par une exposition plus importante aux comportements à risque, tels que le tabagisme. Si les adolescents ont tendance à connaître les risques liés à cette consommation, ils en sous-estiment bien souvent le côté addictif³. En effet, la majorité des adultes qui fument ou ont fumé, ont commencé avant l'âge de 18 ans⁴, et beaucoup d'entre eux regrettent d'avoir commencé un jour⁵. En Belgique francophone, parmi les adolescents du 2^e-3^e degré secondaire, un sur trois rapportait avoir déjà essayé de fumer, et plus d'un sur dix rapportait fumer au moins une fois par semaine (chiffres de 2018)⁶. Le tabac est, certes, un vieux problème, mais il reste d'actualité.

1. World Health Organisation (2021), *Tobacco - Key facts*. 2021; Disponible sur: <https://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/tobacco> [consulté le 20/10/2021].

2. REITSMA, M.B., N. FULLMAN, M. NG, J.S. SALAMA, A. ABAJOBIR, K.H. ABATE, ... E. GAKIDOU (2017), *Smoking prevalence and attributable disease burden in 195 countries and territories, 1990–2015: a systematic analysis from the Global Burden of Disease Study 2015*. *The Lancet*, 2017, 389(10082): p. 1885-1906.

3. SLOVID, P. (2000), What does it mean to know a cumulative risk? Adolescents' perceptions of short-term and long-term consequences of smoking. *Journal of Behavioral Decision Making*, 2000, 13(2): p. 259-266.

4. European Commission (2021), *Special Eurobarometer 506: Attitudes of Europeans towards tobacco and electronic cigarettes*.

5. NAYAK, P., T.F. PECHACEC, P. SLOVIC, and M.P. ERIKSEN (2017), *Regretting Ever Starting to Smoke: Results from a 2014 National Survey*. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2017, 14(4): p. 390.

6. DUJEU, M., C. PEDRONI, T. LEBACQ, V. DESNOUCK, N. MOREAU, E. HOLMBERG, and K. CASTETBON (2020), *Consumptions de tabac, alcool, cannabis et autres produits illicites. Comportements, santé et bien-être des élèves en 2018 - Enquête HBSC en Belgique francophone: Service d'Information, Promotion, Education Santé*.

La Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac a été adoptée en 2003. Suite à cela, des politiques de réglementation du tabagisme ont été mises en place afin de réduire la consommation tabagique de la population, et plus particulièrement des adolescents. Parmi elles, des politiques visent le milieu scolaire, lieu où les adolescents passent la majeure partie de leur temps. Un décret visant la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles est d'application depuis 2006⁷.

Une recherche européenne incluant la Belgique (Namur)

Une équipe de chercheurs de l'Institut de recherche Santé et Société (IRSS) de l'UCLouvain a pris part au projet SILNE-R, financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne. L'objectif principal du projet était de comprendre l'implémentation des politiques de contrôle du tabac chez les adolescents, tout en tenant compte des inégalités de tabagisme⁸. Dans le cadre de ce projet, des données sur plus de 18 500 adolescents de 3^e et 4^e secondaires et plus de 400 membres du personnel scolaire ont été collectées en 2013 et en 2016 dans 38 écoles de 6 villes européennes (Namur – Belgique, Tampere – Finlande, Hanovre – Allemagne, Latina – Italie, Coimbra – Portugal, Amersfoort – Pays-Bas). À l'aide des informations collectées, nous avons évalué les politiques de réglementation du tabac de ces 38 écoles et analysé leur impact sur les pratiques de consommation tabagique chez les adolescents fréquentant

7. « Décret relatif à la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école », Décret du 5 mai 2006. *Moniteur Belge*. p. 31468.

8. Les inégalités de tabagisme découlent du fait que le tabagisme est plus présent chez les publics venant de milieux défavorisés.

ces établissements. La méthodologie et les résultats présentés ici sont détaillés dans une publication scientifique⁹.

Évolution du tabagisme et des réglementations

Dans tous les pays, moins d'adolescents rapportaient fumer en 2016 qu'en 2013, que ce soit dans l'enceinte de l'école, juste devant l'école, ou fumer en général. Néanmoins, il est apparu que la Belgique avait à chaque fois des moyennes plus élevées que les moyennes européennes.

En 2016 en Belgique, un adolescent sur cinq rapportait fumer régulièrement. Parmi les adolescents qui rapportaient fumer, près d'un sur cinq disait le faire dans l'enceinte de l'école, et trois sur cinq devant l'école.

Pour ce qui est des réglementations du tabac, elles semblent être connues des adolescents belges mais pas strictement appliquées, manquant de rigueur et de cohérence. En outre, cette application varie fort d'une école à l'autre, bien qu'elle soit, théoriquement, la même partout.

Et ces réglementations... Efficaces ?

Nos analyses montrent qu'une réglementation rigoureuse et cohérente protège les adolescents du tabagisme dans l'enceinte de l'école. Lorsqu'elle est mieux mise en place, mieux appliquée et mieux communiquée, il y a moins de risques que les adolescents fument dans l'enceinte de l'école. Ce résultat est encourageant pour motiver le maintien

9. MÉLARD, N., A. GRARD, P.-O. ROBERT, M.A. KUIPERS, M. SCHREUDERS, A.H. RIMPELÄ, ... A.E. KUNT (2020), *School tobacco policies and adolescent smoking in six European cities in 2013 and 2016: A school-level longitudinal study*. *Preventive Medicine*, 2020: p. 106142.



et l'amélioration de ces politiques car elles remplissent leur rôle premier : diminuer l'accès du tabagisme aux adolescents qui fument et diminuer l'exposition au tabagisme à ceux qui ne fument pas. Plus exactement, c'est surtout le fait que la réglementation soit perçue comme stricte par les adolescents qui semble avoir une grande importance. Cela fait écho aux conclusions d'Evans-Whipp et al.¹⁰ qui suggéraient de se concentrer sur le fait que les adolescents aient conscience de la réglementation et assurer son application stricte, plutôt que de s'attarder sur les détails de son contenu. En effet, si les adolescents rapportent qu'elle n'est pas appliquée strictement, c'est qu'ils continuent à voir des pairs fumer dans l'école, et/ou que les contrôles sont inconstants. Une de nos recommandations est dès lors une application rigoureuse et cohérente, sans possibilité de contourner les règles (tolérance zéro). De plus, si un adolescent fume dans l'enceinte de l'école, ce n'est pas uniquement un problème disciplinaire, mais avant tout une question de santé. Une autre recommandation est donc de mettre en place des actions constructives et réfléchies, en mettant l'accent sur l'accompagnement des adolescents à la gestion de leur consommation plutôt que sur des actions disciplinaires.

Et en dehors de l'école alors ?

Les politiques de réglementation du tabac ont donc le potentiel de réduire le tabagisme dans l'enceinte de l'école. Par contre, telles qu'elles sont appliquées, elles ne font que

10. EVANS-WHIPPI, T.J., L. BOND, O.C. UKOUMUNNE, J.WTOUMBOUROU, and R.F. CATALANO (2010), *The impact of school tobacco policies on student smoking in Washington State, United States and Victoria, Australia. International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2010. 7(3): p. 698-710.

repousser le problème au-delà des murs de l'école. Par exemple, la réglementation n'englobe pas les abords de l'école. Ainsi, la consommation du tabac y est maintenue, ce qui renforce sa visibilité, et donc son acceptabilité chez les adolescents. Ces résultats nous permettent de suggérer d'étendre la politique aux abords de l'école également.

Telles qu'elles sont appliquées, les politiques de réglementation du tabac ne font que repousser le problème au-delà des murs de l'école.

Les politiques de réglementation du tabac dans l'école peuvent, à leur niveau, permettre que les adolescents changent leur attitude par rapport au tabagisme, développant une vision moins attirante de ce comportement, ce qu'on appelle la dénormalisation. Néanmoins, le fait que les règles disparaissent au-delà des murs de l'école, décrédibilise les mesures de prévention du tabagisme mises en place par l'école.

Le fumeur, une fausse bonne idée

Certaines écoles ont installé un fumeur, pour les membres du personnel scolaire et/ou pour les étudiants majeurs, pour permettre à ceux-ci de fumer, tout en assurant leur discrétion. Ceci réduit en effet la visibilité du tabagisme pour les adolescents qui ne fument pas. Cependant, la présence d'un fumeur renverrait le message que le tabagisme a sa place à l'école, autrement dit un message en contradiction avec les politiques de réglementation du tabac.

Qu'en conclure ?

Les politiques de réglementation du tabac en milieu scolaire sont communément réduites à l'interdiction de fumer dans les écoles. Néanmoins, nous pensons qu'il y aurait beaucoup à gagner à considérer cette

politique comme un outil de promotion de la santé, plutôt qu'une simple interdiction. Nos recommandations suggèrent d'appliquer une politique de réglementation du tabac rigoureuse et cohérente, qui n'envoie pas de messages contradictoires aux adolescents, et qui s'étende jusqu'aux abords de l'école pour réduire la visibilité du tabagisme. De plus, il est important de considérer la question du tabagisme à l'école comme une question de santé, plutôt qu'uniquement une question disciplinaire.

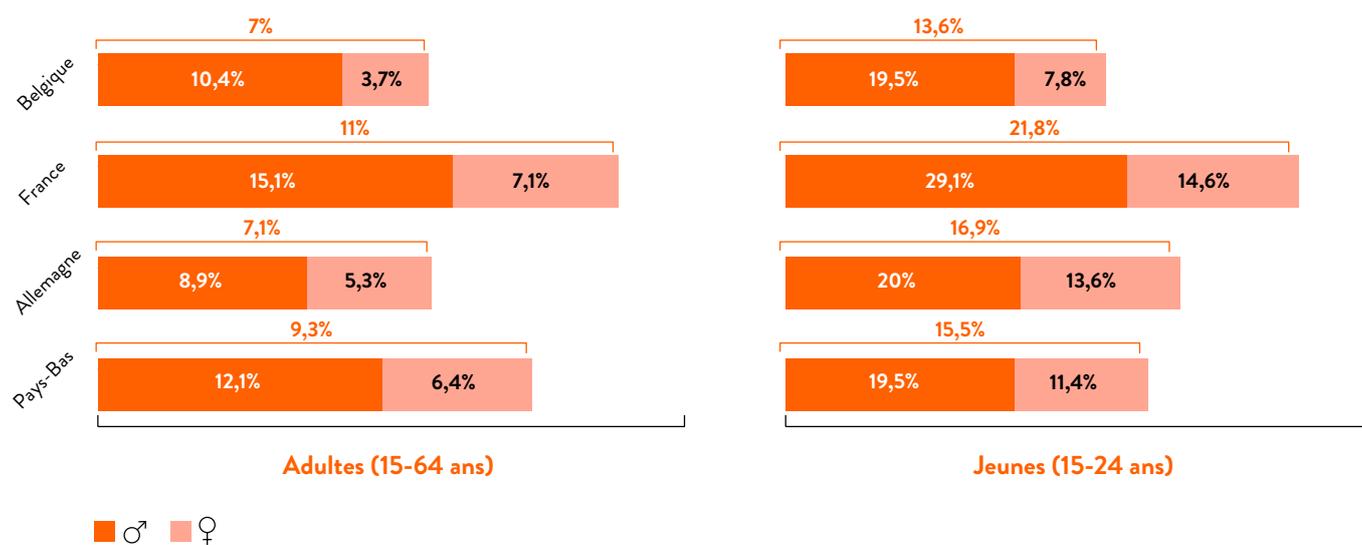
À quand une évaluation officielle ?

Depuis le décret de 2006, ni son application ni son efficacité n'ont été évaluées officiellement. Dans le cadre de notre étude à l'échelle européenne, nous avons pu faire ce travail dans certaines écoles de la ville de Namur. Nous encourageons néanmoins les autorités compétentes à mettre en place une évaluation similaire, à plus grande échelle, et/ou en visant des écoles composées d'un public précarisé. Le lien entre tabagisme et précarité a été prouvé à maintes reprises dans la littérature¹¹. Ces réglementations sont-elles mises en œuvre correctement là où il y en a le plus besoin ?

11. SHACKELTON, N., B.J. MILNE, B.J., and J. JERRIM (2019), *Socioeconomic inequalities in adolescent substance use: Evidence from twenty-four European countries. Substance Use & Misuse*, 2019. 54(6): p. 1044-1049; ainsi que LORANT, V., V.S. ROJAS, P.-O. ROBERT, J.M. KINNUNEN, M.A. Kuipers, I. MOOR, . . . B. FEDERICO (2017), *Social network and inequalities in smoking amongst school-aged adolescents in six European countries. International Journal of Public Health*, 2017. 62(1): p. 53-62.

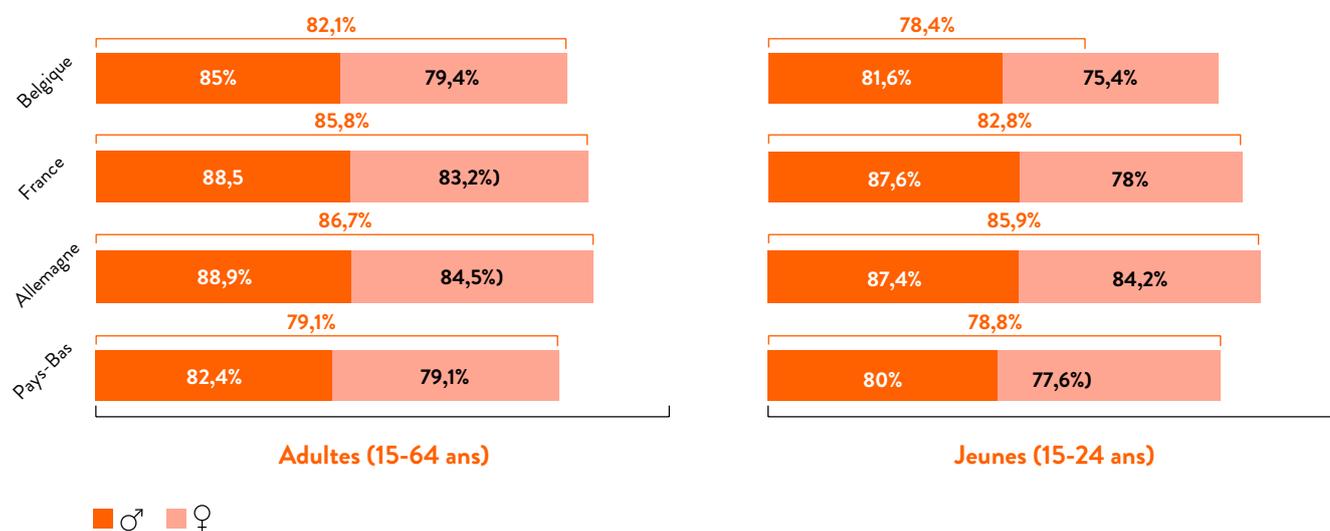
Consommation, sexes et âges en chiffres

1. Personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année



Source: EMCDDA

2. Personnes ayant consommé de l'alcool au cours de la dernière année



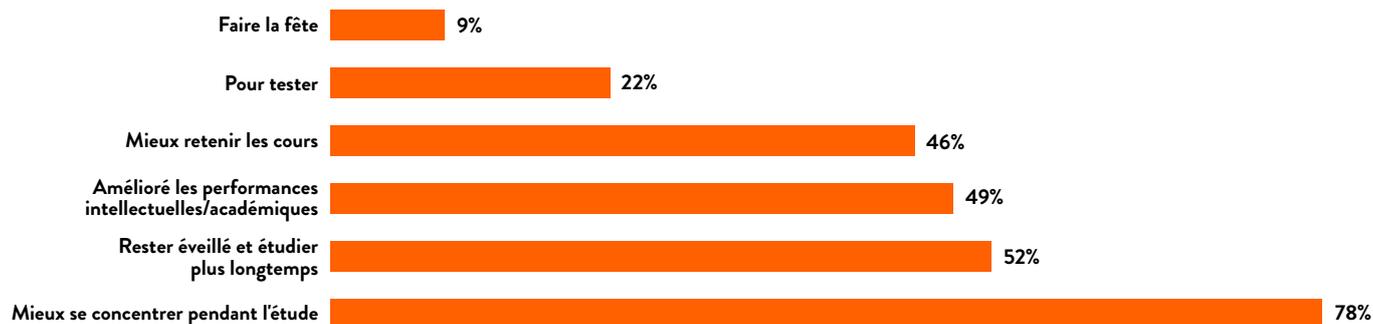
Source: EMCDDA

3. Pourcentage de la population de 15 à 64 ans ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, par région et par année



Enquête de santé, 2018.

4. Motivations invoquées par les étudiants qui consomment des médicaments stimulants obtenus sans avis médical



Source: AFMPS



Edgar Szoc

Prévention par les pairs : le dur art de durer

L'école secondaire artistique Saint-Luc a fait appel à Prospective Jeunesse au cours de l'année scolaire 2018-2019 pour travailler la question des consommations et des assuétudes de ses élèves. Deux ans plus tard, nous avons souhaité rencontrer Dimitri Jamsin, directeur de l'école pour revenir sur cette expérience.

Prospective Jeunesse : Pouvez-vous décrire le processus d'accompagnement avec Prospective Jeunesse tel que vous l'avez vécu ?

Dimitri Jamsin : Nos premiers contacts remontent à 2016 lors de séances d'information menées dans le cadre de journées pédagogiques. Un lien de confiance s'est noué qui nous a donné l'envie d'approfondir un travail que la situation de l'école en matière de consommations semblait nous rendre nécessaire. C'est donc à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019 qu'un appel est lancé pour constituer une cellule, que nous voulons pérenne, et à laquelle nous donnerons le nom de Cellule 210. Le cadre dans lequel nous travaillons et l'objectif que nous visons, c'est celui de la prévention par les pairs. Il est clair dès le départ que Prospective Jeunesse nous accompagnera pendant une année scolaire complète, mais une année scolaire seulement, dans le but de nous rendre autonomes.

Le groupe, rapidement constitué, est dynamique et enthousiaste. À la rentrée 2019-2020, on essaye sans beaucoup de succès de le relancer. Puis, très vite, arrive la crise du Covid lors de laquelle tout s'arrête. Et depuis, nous avons été sur d'autres fronts sanitaires, tout en gardant à l'esprit qu'il fallait faire revivre ce groupe. J'ai suscité une nouvelle réunion au début de cette année scolaire (2020-2021) mais j'ai eu très peu de réponses de la part des enseignants. Il faut dire que nous nous voyions au moins une fois par mois et parfois un peu plus avec, entre chaque réunion, des tâches à préparer : dans la culture de l'école, c'est un groupe qui est identifié comme un groupe qui demande du temps et de l'énergie, ce qui complique sans doute le recrutement.

PJ : Comment est constitué ce groupe ?

DJ : Dès le départ, nous avons souhaité qu'il soit mixte et que des élèves y soient présents. Plus précisément, participent aux réunions, la direction, la conseillère principale d'éducation, une éducatrice, trois enseignantes, des élèves et des parents. On avait en effet pu observer en d'autres occasions que cette mixité tire tout le monde vers le haut : ça rend et les jeunes et les adultes plus intelligents ! Mais cette mixité a aussi constitué un facteur aggravant des difficultés de pérennisation du projet, peut-être en raison des particularités de l'école. Nous n'organisons en effet pas de premier degré : les élèves ne viennent donc pas chez nous avant la troisième secondaire et beaucoup arrivent plus tard. Schématiquement, sur les 705 élèves qui fréquentent l'école, il y en a quelques-uns en troisième, beaucoup plus en quatrième et en cinquième

et de nouveau moins en sixième année. Autrement dit, les élèves changent beaucoup et restent moins longtemps chez nous qu'ailleurs : la majorité des élèves de Saint-Luc n'y passent que deux ans. C'est là une des principales difficultés structurelles de la prévention par les pairs chez nous : le temps de former les élèves sur le sujet, on est déjà presque au bout de leur parcours. Ils ne peuvent jouer le rôle qu'on espère les voir jouer que pendant un an.

PJ : Quelles sont les autres difficultés que vous avez pu rencontrer ?

DJ : Nous étions très attirés par l'idée de prévention horizontale, par les pairs, parce qu'on sait très bien que c'est celle qui marche le mieux, bien plus que celle par les parents ou l'école. Les pairs sont de loin l'échelon le plus efficace. Mais Prospective Jeunesse nous avait avertis avec raison d'un risque, qui nous a fait nous détourner partiellement de cet objectif premier d'accompagnement par les pairs : le pair identifié par les adultes comme un relai, l'est en effet sur la base de compétences cognitives, langagières, etc. qui font en sorte qu'il est très rapidement disqualifié par les autres élèves : « Il a été choisi parce qu'il parle bien, mais sa parole n'est pas celle d'un pair : c'est celle d'un cheval de Troie ». Ceci dit, la participation des élèves était particulièrement précieuse lors des jeux de rôle, pour imaginer des situations réalistes. Elle était néanmoins un peu ambivalente : ce sont des jeunes qui étaient plutôt identifiés comme consommateurs. Il y avait donc cet élément de complexité : quelles sont les motivations profondes de ces élèves dans cette participation au groupe ? Je me suis souvent demandé s'ils cherchaient à participer à une réflexion collective ou plutôt se faire bien voir par rapport à leurs situations personnelles. En début de travail, une charte a été constituée par le groupe. Ce travail a été lent, long et compliqué. Même s'il avait toujours été clair qu'il ne devait pas s'agir d'un groupe d'intervention mais de réflexion, il y avait quand même autour de la table des per-



sonnes qui revenaient souvent avec l'idée d'interventions. Les élèves, et peut-être surtout les parents, avaient du mal à rester dans une position méta et manifestaient des envies d'intervention de première ligne – ce à quoi j'ai toujours résisté : l'intervention de première ligne, c'est un métier. Nous sommes des pédagogues, nous pouvons réfléchir en termes d'activités de classe, de création d'un bien-être à l'école, mais il faut éviter d'outrepasser ses compétences. L'autre difficulté n'en est pas vraiment une, mais elle a peut-être rendu la pérennisation plus difficile... Disons qu'on va tellement bien s'entendre sur le plan intellectuel et humain au sein du groupe et avec Prospective Jeunesse, que notre temps et notre énergie seront plus consacrés à des réflexions stimulantes sur les usages problématiques, les connaissances, la maîtrise des outils, les jeux de rôle, etc., et beaucoup moins – ou trop tardivement à la question de la pérennisation.

PJ : *Aujourd'hui, que diriez-vous qu'il reste de ce travail ?*

DJ : Les acquis du travail mené avec PJ sont très importants : ceux qui ont participé à l'accompagnement pendant un an en ont beaucoup retiré. À titre personnel, j'ai beaucoup avancé dans mes réflexions sur le sujet. C'est par exemple grâce à ce travail que j'ai pu accepter qu'il y avait des usages problématiques et des usages non problématiques et qu'il y avait par conséquent des usages qui échappaient à ma compétence ou mon regard, et que c'était sain.

Autrement dit, je ne suis pas un mauvais directeur parce que je me désintéresse d'une situation de consommation qui est portée à ma connaissance, si mon analyse sur la base du modèle trivarié d'Olievstein me laisse penser que c'est un usage non problématique. Si c'est un élève qui va bien, qui est bien entouré, qui consomme un produit qu'il connaît et de bonne qualité, sans que ça affecte ses résultats scolaires, je ne suis pas un mauvais directeur si je considère ne pas avoir à m'y intéresser.

Ça a été tout un travail sur moi-même de ne pas traiter certaines situations qu'on me rapporte et que je considère non problématiques – le joint d'après les examens qu'on partage sans que ça nuise à qui que ce soit, ce n'est ni mon histoire ni mon problème. Face à ce type de situation, au préalable, j'aurais certainement convoqué les élèves, sans doute informé les parents et en tout cas fait circuler l'information, ce que je ne ferais plus aujourd'hui.

Un autre des acquis durables dans ma pratique personnelle, c'est l'approche par les effets. Quand je suis amené à discuter de situations de consommation avec les élèves, c'est désormais ma porte d'entrée : *quel effet recherchais-tu ?* Auparavant, c'était la cohérence avec le règlement qui constituait ma porte d'entrée. Je conserve évidemment cette approche-là, mais ce n'est plus ma porte d'entrée dans la discussion. Et ma réponse institutionnelle ne va pas du tout être la même selon que la réponse de l'élève soit « Je voulais essayer », « Je voulais être accepté par le groupe », ou bien « Je voulais supporter un cours particulièrement pénible ».

D'autres acquis sont largement partagés par les participants au groupe : l'impossibilité de classer les produits en termes de dangerosité absolue est un des acquis « scientifiques » que vont conserver tous les participants du groupe, le refus de distinguer entre drogues dures et douces, la prise en compte des situations de polyconsommation dont on n'avait absolument pas conscience, ou, en tout cas, qu'on ne pensait pas spécifiquement. Et puis, d'un point de vue très concret, le dispositif de l'échiquier, que nous avons appris à maîtriser avec PJ est un outil qui est désormais régulièrement utilisé par les enseignants avec leur casquette de titulaire.

Il reste cependant une partie significative de l'équipe pédagogique qui a très peur de cette problématique, ne souhaite pas en parler et serait probablement tout à fait d'accord avec l'idée de basculer dans une politique de tolérance zéro. Tout le monde n'a pas fait le deuil d'une approche purement

sécuritaire des consommations et il n'y a pas de représentation partagée de la situation.

PJ : *Existe-t-il d'après vous une situation spécifique à Saint-Luc en matière de consommations en général, de consommations problématiques en particulier ?*

DJ : Oui, clairement ! Je ne peux me baser que sur des indices, mais par exemple, ce que je vois de la consommation tabagique est très au-dessus des statistiques moyennes (15% des garçons entre 15-24 ans et 7% des filles sont des fumeurs réguliers). Les chiffres pour les élèves de Saint-Luc me paraissent être au moins trois fois plus élevés. Je me dis que s'ils en sont là en termes de situations tabagiques, il est probable que d'autres consommations problématiques existent... L'autre indice qui me paraît probant provient des retours des centres psycho-médico-sociaux (PMS) : ils travaillent dans beaucoup d'écoles et disposent donc de divers points de comparaison. Ce qu'ils me disent, c'est qu'il y a de manière évidente une situation spécifique relative à la question de la consommation au sein de notre école.

PJ : *À quoi est due cette spécificité d'après vous ?*

DJ : Quand ils arrivent à Saint-Luc, beaucoup de jeunes sont souvent fragilisés, vulnérables, abîmés par une scolarité antérieure, avec une image d'eux-mêmes dégradée et des questionnements identitaires importants. Nos élèves sont adorables, très attentionnés et gentils les uns avec les autres. Ils sont aussi extrêmement « non-jugeants ». Mais ils sont très fragiles. Le jeune sans histoire, je ne l'ai pas encore rencontré à Saint-Luc. Ceci dit, au-delà du cas de Saint-Luc, être un jeune de 18 ans à Bruxelles en 2020, c'est forcément – et sans doute plus qu'avant – être confronté à cette question des consommations. Mais la question dépasse la seule question des consommations : s'il y a un aspect du décret Missions où il serait nécessaire de progresser, c'est celui de l'éducation à la santé !



Kevin Emplit, chercheur à l'USL-B et Christine Guillain, professeure à l'USL-B. (Pour l'équipe de recherche YOUTH-PUMED,

Les attitudes des jeunes en matière d'usage non-médical des médicaments



Ce n'est un secret pour personne, les médicaments prescrits ne sont pas utilisés qu'à des fins médicales : les adultes, jeunes et moins jeunes, les utilisent dans nombre de contextes, fonctionnels ou récréatifs, pour soulager une douleur physique, s'évader du quotidien ou contrôler des émotions. Pourtant, assez curieusement, seules quelques études¹ concernant une catégorie de substance ou une population spécifique ont été menées jusqu'ici en Belgique, là où elles foisonnent à l'étranger, notamment aux États-Unis².

Une recherche, financée par Belspo (Belgian Science Policy Office), a été menée de février 2020 à mai 2021 afin de mieux comprendre cette problématique. À travers un sondage en ligne, suivi d'entretiens semi-directifs³, l'étude tente de cerner les perceptions des jeunes adultes (18 à 29 ans) résidant en Belgique, quant à l'usage non-médical de médicaments prescrits et des méfaits qui y sont associés. Elle est le fruit d'une collaboration entre l'Université de Gand⁴, la VIVES Hogeschool⁵ et l'Université Saint-Louis – Bruxelles⁶ et se concentre principalement sur trois catégories de médicaments psychoactifs associés à un usage non-médical : les stimulants, les sédatifs et les analgésiques.

Les stimulants⁷ regroupent les médicaments qui accélèrent les processus mentaux et physiques. Ils intensifient la vigilance, l'attention et l'énergie, et augmentent la pression artérielle, la fréquence cardiaque et respiratoire. Les sédatifs⁸ englobent un large groupe de substances qui sont généralement utilisées pour traiter les symptômes de l'anxiété, du stress et des troubles du sommeil. Ils provoquent des effets calmants et une somnolence. Quant aux analgésiques⁹, ils constituent une classe de médicaments qui agissent sur le système nerveux, produisant une sensation de soulagement de la douleur.

J'ai une amie, elle prend du Xanax à chaque fois qu'elle ressent la moindre émotion

La publication finale de la recherche est disponible sur le site de Belspo¹⁰. La présente contribution expose les principaux résultats qui en sont issus et fait état de quelques recommandations politiques. Nous avons choisi de donner la parole aux jeunes en reproduisant, de manière anonyme, des extraits d'entretiens indiqués entre guillemets dans le texte.

Un aperçu des résultats de la recherche : les attitudes des jeunes en matière d'usage non-médical de médicaments prescrits (ci-après, UNMMP¹¹)

L'âge médian concernant l'initiation à l'UNMMP est de 18 ans pour les stimulants et sédatifs et de 16 ans pour les analgésiques. Les motifs de consommation sont principalement liés à des fins d'automédication ou d'amélioration des performances et, dans une moindre mesure, à des fins récréatives. Cependant, ces contextes d'utilisation diffèrent selon le type de médicaments consommés. Les raisons les plus souvent invoquées pour la consommation de stimulants sont liées aux études, « dans le cadre académique ou pour des projets assez durs, ils permettent d'être focus ». Les analgésiques sont davantage utilisés pour soulager la douleur, améliorer la qualité du sommeil et favoriser la relaxation. Enfin, les sédatifs sont surtout absorbés pour faire face à un mal-être, « j'ai une amie, elle prend du Xanax à chaque fois qu'elle ressent la moindre émotion ».

1. De Bruyn, S., Wouters, E., Ponnet, K. & Van Hal, G. (2019), « Popping smart pills in medical school: Are competition and stress associated with the misuse of prescription stimulants among students? », *Substance Use & Misuse*, 54(7), 1191-1202 ; Ponnet, K., Tholen, R., De Bruyn, S., Wouters, E., Van Ouytsel, J., Walrave, M., & Van Hal, G. (2021), « Students' stimulant use for cognitive enhancement: A deliberate choice rather than an emotional response to a given situation », *Drug and alcohol dependence*, 218, 108410.

2. Blanco, C., Anderson, D., Ogburn, E., Grant, B., Nunes, E., Hatzenbuehler, M. et Hasin, D.S., « Changes in the prevalence of non-medical prescription drug use and drug use disorders in the United States: 1991-1992 and 2001-2002. Drug alcohol depend », *Drug and Alcohol Dependence*, n° 90 (2-3), 2007, pp. 252-260; Rudd, R., Aleshire, N., Zibbell, J. et Matthew, G. R., « Increases in Drug and Opioid Overdose Deaths — United States, 2000–2014 », *Morbidity and mortality weekly report*, vol. 64, n° 50-51, 2016, pp. 1378-1382.

3. Une analyse rapide de forums en ligne a également été menée.

4. Frédérique Bawin, Mafalda Pardal et Tom Decorte (équipe coordinatrice).

5. Julie Tieberghien et Ellen Vandenbogaerde.

6. Kevin Emplit, Christine Guillain et Yves Cartuyvels.

7. National Institute on Drug Abuse (NIDA, 2018), <https://www.drugabuse.gov/publications/drugfacts/prescription-stimulants>.

8. National Institute on Drug Abuse (NIDA, 2018), <https://www.drugabuse.gov/publications/drugfacts/prescription-cns-depressants>.

9. National Institute on Drug Abuse (NIDA, 2021), <https://www.drugabuse.gov/publications/drugfacts/prescription-opioids>.

10. http://www.belspo.be/belspo/drugs/project_docum_nl.stm#DR86

11. On entend par « usage non-médical de médicaments prescrits » : l'utilisation de médicaments prescrits sans disposer de prescription médicale, ou à l'aide d'une prescription, mais à d'autres fins que celles prescrites, et/ou une utilisation en plus grande quantité, et/ou à une fréquence plus importante ou plus longue, et/ou, encore, l'utilisation de méthodes d'administration autres que celles prescrites.



Au niveau de la fréquence d'utilisation, les stimulants sont essentiellement consommés par les étudiants durant les périodes d'examens. Les sédatifs et les analgésiques sont, quant à eux, pris de manière occasionnelle (rupture douloureuse, perte d'un proche...) ou régulière (afin, par exemple, de maintenir un état émotionnel stable). La méthode d'administration privilégiée est la voie orale et, ensuite, dans une moindre mesure, la voie nasale (sniff), « j'ai déjà pris de la cyclopramine, c'est un antidépresseur pour mon chat que j'ai eu via un vétérinaire, je l'ai cassé et je l'ai sniffé ». Quant à la dose dont ils estiment avoir besoin, les jeunes l'évaluent sur la base de la notice médicale, de sources en ligne, de conseils de leurs amis et selon leurs propres expériences. « Après les examens, si je coupais d'un coup je sentais que j'étais plus agressive ou un peu en descente alors je diminuais progressivement la dose ». Certains jeunes signalent également la consommation concomitante de médicaments et d'autres substances psychoactives, parfois de manière involontaire, « j'avais oublié que j'avais pris du tramadol et j'ai bu un peu d'alcool en soirée ». Les répondants indiquent principalement consommer seuls à la maison, chez un ami ou un membre de la famille et, plus rarement, lors d'une réunion festive.

De nombreux participants mentionnent comme sources d'approvisionnement, les membres de leur foyer ou l'armoire à pharmacie familiale. Plusieurs d'entre eux indiquent également recevoir gratuitement les « restes de médicaments d'amis qui ont une prescription » pour des raisons légitimes. Une autre façon d'y avoir accès est, pour le jeune, de se voir prescrire des médicaments pour des problèmes médicaux. Se procurer des médicaments de façon illégale (*dark web*, *dealer*) semble moins fréquent. La majorité

des répondants souligne qu'il est essentiel de s'informer sur la composition et les effets des médicaments afin de gérer sa consommation et les risques qui y sont associés. Les recherches se font essentiellement en ligne et, plus spécifiquement, sur des forums relayant des récits personnels ou des conseils fondés sur l'expérience des pairs. Les jeunes reconnaissent la valeur ajoutée des notices médicales et des sites web professionnels, mais estiment que les informations contenues ne sont pas assez détaillées ou trop moralisatrices, « sur les sites pharmacologiques, on dit que si ce n'est pas prescrit par un médecin, ben c'est le diable. Et sur les forums, ce sont de vraies personnes qui testent et qui donnent leurs propres points de vue ». Les autres sources d'information que celles en ligne sont les amis, la famille et les médecins.

Les jeunes indiquent être conscients des risques pour la santé, associés à l'UNMMP, tout en soulignant que la dangerosité dépend des habitudes de consommation, « je garde le contrôle, je reste maître de moi et il n'y a aucun souci », du type de médicament et de la quantité utilisée, « je ne pense pas avoir pris des quantités telles que j'aurais pu avoir des lésions ». En ce qui concerne l'acceptation sociétale de l'UNMMP, de nombreux répondants n'y voient aucune objection lorsqu'elle sert un objectif fonctionnel, plutôt que récréatif ou hédoniste. « Chez les étudiants, je pense que c'est socialement accepté pour étudier ou travailler ». Le plus souvent, les personnes estiment que l'utilisation de médicaments comporte moins de risques que les drogues illicites, « avec les médicaments prescrits, t'es sûr de ne pas te faire rouler sur la marchandise ». Néanmoins, certaines d'entre elles soutiennent que cette confiance aveugle accroît les risques pour la santé, « on nous fait peur avec la drogue alors que certains médicaments peuvent

avoir le même effet, mais on considère que les pharmacies sont plus sûres que la rue ». Ainsi, selon certains jeunes, « il existe un biais cognitif dû à la blouse blanche ».

La pandémie liée à la COVID-19 ne semble pas avoir affecter l'accès ou la disponibilité des médicaments psychoactifs. Cependant, certains jeunes ont augmenté leur dose à cause de l'isolement lié aux mesures de confinement, tandis que d'autres, enclins à la phobie sociale ou scolaire, l'ont diminuée, ce nouveau mode de vie (cours à distance, absence de trajet en transports en commun...) leur convenant davantage.

Enfin, l'analyse des forums en ligne nous indique que les sujets de discussions et de débats liés à l'UNMMP diffèrent pour chaque type de médicament et font souvent écho aux principaux motifs de consommation identifiés *supra*. Ainsi, les fils de discussion concernant les stimulants portent essentiellement sur l'amélioration des performances scolaires.

De quelques recommandations politiques visant à prévenir et à réduire l'usage non-médical de médicaments prescrits, ainsi que les risques qui y sont associés

Plusieurs recommandations politiques ont été émises à l'issue de la recherche concernant les domaines suivants : société, éducation, foyer familial, santé, communication en ligne et utilisation à des fins récréatives.

La majorité des participants évalue la consommation de médicaments comme étant moins dangereuse que la prise de drogues illicites et ce, pour plusieurs raisons : le statut légal du produit, le contrôle de sa production pharmaceutique et sa large consommation dans la population à des fins médicales. Tout cela fait dire au jeune que « t'auras moins de risques de faire une overdose avec un médicament donné



par un médecin ». Ces représentations peuvent avoir des conséquences négatives sur l'UNMMP, notamment quant aux méfaits sur la santé. Il est donc important que le grand public soit correctement informé des effets secondaires et des risques liés à l'UNMMP et qu'il soit sensibilisé aux alternatives non-pharmacologiques (hygiène du sommeil, psychothérapie...).

Le premier usage non-médical de médicaments prescrits se produit avant ou aux alentours de la majorité. Des stratégies de prévention scolaire pourraient dès lors être menées pour atteindre les jeunes à différents stades de leur scolarité, tant en primaire qu'en secondaire. Les écoles supérieures jouent également un rôle important dans l'information prodiguée aux étudiants et pourraient investir dans l'organisation d'ateliers consacrés aux méthodes d'étude et à la gestion du stress. En effet, « ces cellules permettraient aux étudiants de diminuer leur anxiété vis-à-vis des études et donc ils prendraient moins de médicaments », de même qu'encourager l'accès aux ressources accessibles en matière de santé mentale, pour lutter contre l'anxiété

ou la dépression. Sachant que l'information sur la prévention est plus efficace lorsque les étudiants y participent, des projets de participation communautaire semblent également pertinents, « des témoignages de jeunes de mon âge, cela me parlera plus qu'un discours de spécialiste que je n'écouterai pas ».

Comme nous l'avons vu, les médicaments prescrits, en particulier les sédatifs et les analgésiques, sont souvent obtenus par l'intermédiaire de membres adultes de la famille, parents au premier plan, « tout le monde dans la famille de ma mère a fait médecine... Il y a une acceptation générale et

moi quand je veux de la Rilatine, je dis juste que j'en veux ». Il paraît donc important de sensibiliser ces derniers à l'UNMMP et à ses risques, ainsi qu'aux alternatives non-pharmacologiques. Dans la mesure où certains jeunes adultes prennent des médicaments dans l'armoire à pharmacie familiale, à l'insu de leurs parents, des stratégies visant à éviter le détournement de médicaments, telles que l'amélioration des informations sur le stockage et l'élimination en toute sécurité, devraient être encouragées.

Les médecins et les pharmaciens doivent être sensibilisés aux conséquences sanitaires et juridiques de l'UNMMP et du détournement potentiel des médicaments qu'ils prescrivent, afin d'en informer leurs patients. Les jeunes insistent également sur la nécessité d'obtenir, de la part de leurs médecins, des informations dénuées de toute considération morale, « on sait que ça n'est pas bien, on nous le dit sans cesse, mais ça ne sert à rien de le répéter encore et encore ; finalement c'est même plus risqué de dire que ça n'est pas bien de prendre des médicaments prescrits hors contexte médical plutôt que de nous expliquer comment bien le faire, avec le moins de risques possibles ».

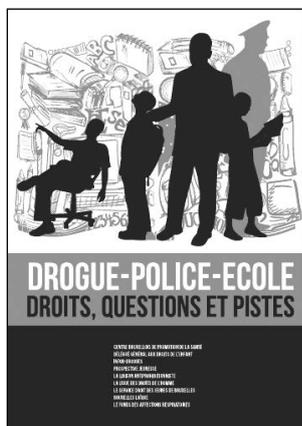
Les jeunes recherchent principalement les informations sur l'UNMMP, en ligne, par le biais de forums et de médias sociaux. Il est dès lors nécessaire d'accroître la présence des professionnels de la santé sur ces plateformes, « pas Facebook car c'est mort, plus personne n'est dessus mais par contre via des stories Instagram » et de lancer des initiatives en matière de réduction des risques, « ça peut marcher si c'est bien amené, il faut que l'on puisse poser des questions et que le répondant utilise un langage simple et non-médical ».

Les résultats de notre étude montrent enfin que les jeunes qui consomment des médicaments à des fins récréatives sont plus susceptibles de consommer des drogues illicites. Nous recommandons dès lors des efforts de prévention et de réduction des risques similaires à ceux déjà existant pour les drogues illicites.

EN GUISE DE CONCLUSION

La présente recherche a le mérite d'apporter un premier éclairage sur l'usage non-médical des médicaments parmi les jeunes adultes en Belgique, mais présente certaines lacunes, la principale étant la taille de notre échantillon, relativement petit et composé essentiellement d'étudiants. Il faudrait dès lors mener d'autres recherches afin de recueillir davantage de données sur cette population hétérogène, difficile à atteindre – notamment parce qu'elle ne présente pas de caractéristiques particulières –, en accordant une attention particulière aux jeunes moins instruits et à ceux actifs sur le marché de l'emploi. Il serait également intéressant de recueillir les expériences des professionnels de la santé et de les comparer avec les perceptions des jeunes consommateurs, afin de construire une image plus complète de ce phénomène.

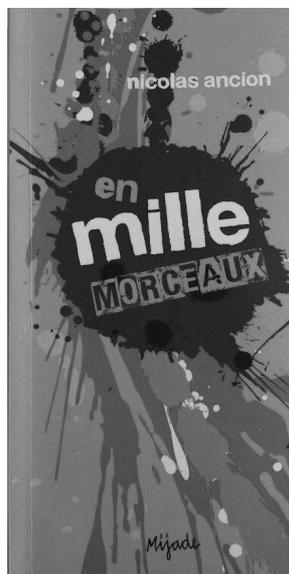
par *Edgar Szoc*



Drogue-Police-École. Droits, questions et pistes

Collectif d'associations, 2015. Disponible sur : <https://bit.ly/3dHYM93>.

Suite à l'augmentation du nombre d'opérations policières « anti-drogues » dans les écoles, le Délégué général aux droits de l'enfant et le Centre bruxellois de promotion de la santé ont pris l'initiative de constituer un groupe de « Concertation et de réflexion École-Police (CREPB), constitué d'une dizaine d'associations. Il en a notamment résulté cette brochure, qui s'articule en trois parties. La première analyse les différentes législations qui déterminent le cadre de ces interventions en milieu scolaire, en rappelant les différents droits des parents et des élèves, notamment sur la question des fouilles. La seconde, basée sur des témoignages de chefs d'établissement, propose des pistes éducatives (maintien du dialogue entre jeunes et adultes, anticipation de l'urgence, communication, valorisation de la place de chacun...). Enfin, la troisième offre un répertoire de services-ressources en mesure d'accompagner les écoles dans leurs démarches de réflexion préventive. Il est à noter qu'une nouvelle version de la brochure est actuellement en cours d'élaboration.

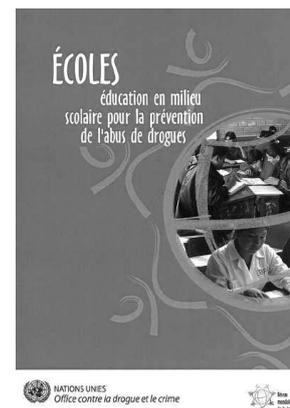


En Mille morceaux

ANCION Nicolas, Namur, Mijade, 2015

Roman écrit par l'auteur liégeois Nicolas Ancion à partir d'une commande d'Info-Drogues, *En mille morceaux* présente les parcours d'un groupe de lycéens – Erik, le militant, Frank, le fêtard parfois violent, Karine, la gothique, Jessica, la révoltée et Léa, l'amoureuse, etc. – brutalement confrontés à la mort de l'un d'entre eux.

Chacun des personnages y réagit à sa manière et chacune de ses manières offre une occasion de s'intéresser plus particulièrement à une raison de développer une addiction ou une conduite à risque – faire plaisir, séduire, s'intégrer au groupe, se construire un rôle... Le livre est complété par un site web (<https://enmillepieces.be/>) qui permet de prolonger la lecture en explorant plus avant chacun des personnages, et donc d'aborder à partir de la littérature des questions qu'il est souvent malaisé d'aborder en classe.



Ecoles, éducation en milieu scolaire pour la prévention de l'abus des drogues

Nations Unies et Réseau mondial de la Jeunesse, New York, Nations Unies, 2005.

Voici maintenant plusieurs décennies que les élèves reçoivent à l'école des leçons au sujet des drogues, car on a voulu croire que l'enseignement au sujet des drogues pouvait changer les comportements. Certains éducateurs toutefois remettent en cause la finalité de cet enseignement, à savoir le changement de comportement, et proposent une approche plus éducative de l'action préventive à l'école.

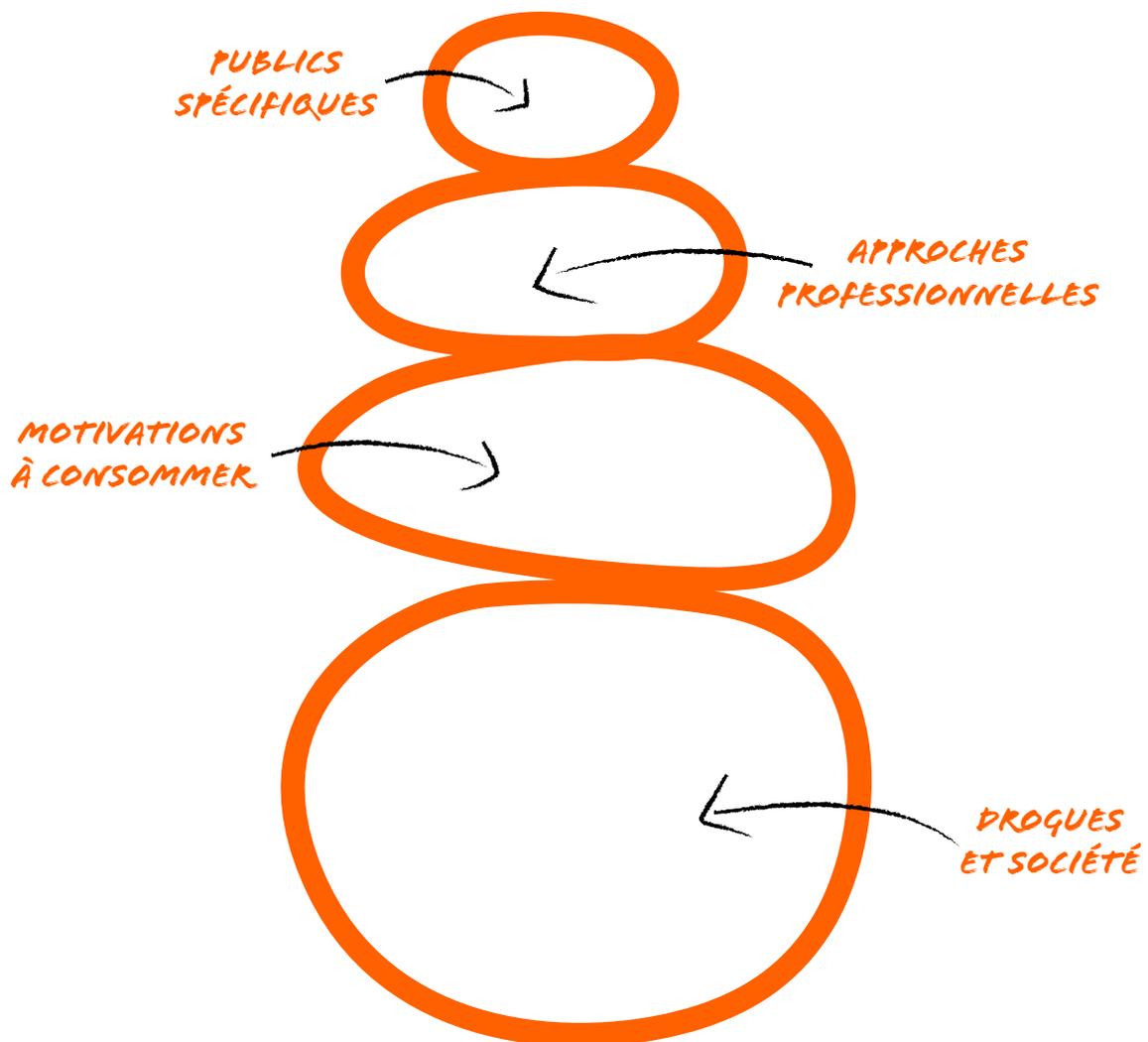
Tel est le constat de départ de cette publication des Nations Unies qui propose moins un programme clé-sur-porte en matière d'éducation pour la prévention de l'abus de drogues qu'une tentative d'offrir une base conceptuelle à partir de laquelle le personnel enseignant, les directions d'école et le personnel politique pourront prendre des décisions au sujet des programmes scolaires de prévention des drogues. Pour ce faire, elle aborde divers sujets tels que les influences sociales (famille et contexte), la gestion des incidents liés à la consommation, les différences liées à l'âge – avec des recommandations spécifiques et différenciées pour l'école primaire, le secondaire inférieur et le secondaire supérieur. Elle offre en outre de nombreuses recommandations en matière d'évaluation des programmes mis en œuvre.

DROGUES SANTÉ PRÉVENTION

ENVIE DE VOUS ABONNER À LA REVUE ?

L'ABONNEMENT, EN LIGNE OU PAPIER, EST GRATUIT.

CEPENDANT, VOUS POUVEZ SOUTENIR
NOTRE TRAVAIL EN SOUSCRIVANT
À UN ABONNEMENT DE SOUTIEN (24 €/AN).



INTÉRESSÉ PAR UNE QUESTION EN PARTICULIER ?
UTILISEZ LA BASE DE DONNÉES EN LIGNE
DE PROSPECTIVE JEUNESSE !
WWW.PROSPECTIVE-JEUNESSE.BE



DROGUES SANTÉ PRÉVENTION

Numéros à venir – Appel à contribution

Numéro 98: Temps et consommations

La réforme annoncée du calendrier scolaire offre l'occasion de s'intéresser à la question des liens entre organisation des temps et consommation, en particulier chez les jeunes. Ce sera l'occasion d'aborder, notamment, la ritualisation des consommations, le rôle de l'accueil extrascolaire et celui du sommeil !

Propositions/résumés d'articles à remettre pour le 15 avril 2022 à edgar.szoc@prospective-jeunesse.be. Versions définitives attendues pour le 30 mai 2022.

Numéro 99: Retour sur l'alcool

Ce dernier numéro avant celui du centenaire de la revue reviendra sur la drogue la plus largement consommée en Belgique et sur les tendances récentes qui caractérisent cette consommation, notamment depuis le confinement et les changements de pratiques qu'il a induites.

Propositions/résumés d'articles à remettre pour le 15 juin 2022 à edgar.szoc@prospective-jeunesse.be. Versions définitives attendues pour le 1er août 2022.

Avec le soutien de :

